



Commune de  
1358 Valeyres-sous-Rances

Valeyres-sous-Rances, le 20 mai 2026

Au Conseil général  
de et à  
1358 Valeyres-sous-Rances

Préavis no 40/26 : Bilan, comptes de fonctionnement 2025 et rapport de gestion pour l'année 2025

Madame la Présidente,  
Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

#### I. But

Conformément aux dispositions :

- de la loi du 28 février 1956 sur les communes (art. 93c)
- du règlement du Conseil d'État du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des Communes (art. 34)
- du règlement du Conseil général de Valeyres-sous-Rances du 19 mai 2015 (art. 87)

La Municipalité a l'honneur de soumettre à votre approbation le présent rapport sur les comptes communaux arrêtés au 31 décembre 2025.

#### II. Préambule

La situation se présente comme suit au 31 décembre 2025, amortissements obligatoires compris :

	Charges	Revenus	Résultats
<b>Budget 2025</b>	3'507'651.36	3'407'626.00	-100'025.36
<b>Comptes 2025</b>	<b>3'318'265.75</b>	<b>3'375'291.12</b>	<b>57'025.37</b>
<b>Différences</b>	-189'385.61	-32'334.88	157'050.73

L'annexe au préavis n° 40/26 fournit des informations complémentaires.

### III. Commentaires sur les comptes de fonctionnement

Les amortissements usuels de CHF 60'100.00 ont été effectués (430 Routes, 451 ordures ménagères et 460, Réseau d'égouts et d'épuration).

Des amortissements supplémentaires ont été réalisés pour un montant de CHF 211'200.00 (451 ordures ménagères CHF 44'000.00 et 460 Réseau d'égouts et d'épuration CHF 167'200.00).

Ces comptes ont été examinés et certifiés conformes par la fiduciaire OFICO qui a établi un rapport faisant partie intégrante de ce préavis.

### IV. Conclusion

Au vu de ce qui précède, la Municipalité de Valeyres-sous-Rances demande au Conseil général de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

#### **LE CONSEIL GENERAL DE VALEYRES-SOUS-RANCES**

---

- vu le préavis municipal no 40/26 relatif au bilan, comptes de fonctionnement 2025 et rapport de gestion pour l'année 2025
- vu l'examen détaillé de ceux-ci
- entendu le rapport de la commission de gestion chargée de l'étudier
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

#### **DECIDE**

Le bilan et comptes de fonctionnement 2025 accompagnés du rapport de gestion de l'année 2025 sont adoptés tels que présentés.

#### **DECHARGE**

La Municipalité et la commission de gestion de leur mandat.

Adopté en séance de Municipalité le 19 mai 2026.

#### **AU NOM DE LA MUNICIPALITE DE VALEYRES-SOUS-RANCES**

La syndique



A. Baumann



La secrétaire



L. Sanchez

- Annexes :**
- Rapport de l'auditeur sur les comptes communaux 2025
  - Annexe au préavis 40/26 relatif au bilan, comptes de fonctionnement 2025 et rapport de gestion pour l'année 2025
  - Rapport de gestion